

SOLVOFLASH

SOLVANT MECANIQUE A SECHAGE RAPIDE A USAGES PROFESSIONNELS

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	Liquide limpide
. MASSE VOLUMIQUE	762 g/l +/- 20 g/l.
. INFLAMMABILITE	Point Eclair 23°C
. ODEUR	Caractéristique de solvant
. COULEUR	Incolore

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

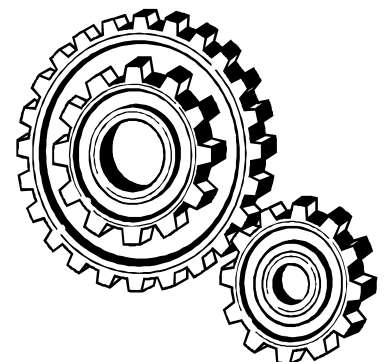
- . Ne provoque pas la corrosion des métaux et alliages légers.
 - . Non miscible dans l' eau.
 - . Dissout les salissures, huiles, graisses d'origine diverses et autres contaminations grasses présentes sur les surfaces.
 - . Permet le dégraissage de pièces mécaniques, surfaces peintes, disques de freins, brûleurs.
- Ne laisse pas de résidus après évaporation
Exempt de solvants aromatiques comme le toluène, le benzène ou le xylène.
L'évaporation est très rapide ce qui offre un agrément certain à l'utilisateur.



MODES D'EMPLOI

- . Pulvériser directement sur les parties à nettoyer ou sur un chiffon sec et non pelucheux.
- . Selon le cas, laisser agir quelques instants et terminer le nettoyage à l' aide d' un souffleur ou d' un jet d' air comprimé sec.

Il est préférable de tester la réaction envers certains types de plastiques avant un usage franc.



Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excedant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87700 du 27 03 1987 mis en vigueur au 01 01 1988